

Image not found or type unknown



## Auto école parti avec l'argent

Par **canari59**, le **30/09/2014** à **11:51**

Ma fille s'est inscrite dans une auto école l'an passé.

Entre temps, l'auto école a changé de propriétaire.

Nous avons versé 735 euro d'acompte pour le permis.

Ma fille est inconnue sur le fichier de l'auto école et doit repayer tout le forfait.

Lors de la cession l'ancien propriétaire avait promis à la nouvelle gérante de rembourser les élèves.

Est-ce normal que les élèves inscrits avec l'ancien gérant perdent tout ce qu'ils ont versé???

Le nouveau gérant ne doit il pas assurer la reprise.